

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 D 00468
Numéro SIREN : 882 422 157
Nom ou dénomination : 2B-SL

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2023 sous le numéro de dépôt 5193

2B-SL

Société civile au Capital de 1 000 Euros
45 rue Robert Surcouf
35240 – RETIERS

R.C.S. RENNES 882 422 157

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SC 2B-SL
EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

MD

2B-SL
Société civile au capital de 1 000 Euros
Siège social : 45 rue Robert Surcouf
35240 – RETIERS

R.C.S. RENNES 882 422 157

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de Commerce, par décision unanime des associés en date du 7 avril 2023, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Aucun avantage particulier ne nous a été stipulé.

MS

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à TADEN, Le 14 avril 2023

D.R. AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Commissaire à la Transformation
représentée par

Pierre-Yves DONNIO
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
OUEST ATLANTIQUE

